

# Le grand **débat national**

Vendredi 22 février 2019, 19h30, salle des fêtes de Lescar

Organisation : Collectif de citoyens Lescar En Lumière.



[www.lescarenlumiere.com](http://www.lescarenlumiere.com) - [www.facebook.com/lescarenlumiere](https://www.facebook.com/lescarenlumiere)

Tél. 06 52 35 24 55

## **Comment améliorer le pouvoir d'achat des Français ?**

*Lescar est une commune de 9 874 habitants appartenant à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.*

Synthèse de la soirée qui a réuni **19 personnes**.

**D**ans le cadre du Grand Débat national, et plus particulièrement sur la thématique de la fiscalité et les dépenses publiques, il a été choisi d'aborder comme point de départ de la réflexion le sujet du pouvoir d'achat des français.

En effet, selon des sources officielles et des études, il existe un sentiment général de baisse du pouvoir d'achat, avec des contrastes selon les situations.

Les plus jeunes semblent constater une stagnation voire une amélioration, mais les plus âgés sont plus disposés à parler d'une diminution globale de leur pouvoir d'achat.

Cette question du pouvoir d'achat est étroitement liée à la thématique du chômage, et par conséquent de la formation et des débouchés professionnels, ainsi qu'à la fiscalité.

Toutes ces réflexions posent ensemble la question de l'utilisation du budget de l'État, ainsi que de son organisation.

\*\*\*\*\*

**C**oncernant les plus jeunes, il a été assez vite constaté que malgré un système facilitant l'accès à des études supérieures (bourses, notamment), il existe des facteurs inégalitaires : le logement, souvent cher dans les grandes villes, et en particulier à Paris, et la nécessité pour les parents d'aider financièrement leurs enfants, défavorisent les ménages les plus modestes et peuvent entraîner une nécessité de travailler à côté des études afin de financer une partie des dépenses incompressibles de l'étudiant.

Se pose aussi la question plus générale des jeunes ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, soit par manque de qualification (sortie précoce de l'enseignement), soit par inadéquation de la filière d'étude avec la réalité du marché du travail (filiales sans débouché qui obligent à recommencer un nouveau cursus). Il apparaît qu'un effort dès le collège ou le lycée est à réaliser, aussi bien au niveau de l'orientation que de l'accompagnement des élèves, afin d'éviter plus tard des pertes d'années d'études et donc d'argent et de moyens, ainsi que des problèmes plus graves tels le décrochage ou le chômage.

Concernant les études supérieures, un autre problème apparaît : celui de la « fuite des cerveaux ». En effet, il semble que des domaines comme la recherche fondamentale soient insuffisamment financés, ce qui a pour conséquence un déplacement des doctorants vers d'autres pays où ces financements existent.

Le chômage est une des grandes thématiques apparue au cours du débat.

Un constat a émergé : le fait que le système actuel ne soit pas assez efficace. On remarque que de nos jours, l'embauche est bien plus le fait de démarches informelles et personnelles que de l'accompagnement administratif de Pôle Emploi. Des pistes de réflexions ont ainsi été évoquées.

D'un côté, certains chômeurs, minoritaires, ne sont pas motivés pour rechercher un travail et se contentent de vivre avec leurs indemnités, d'où une nécessité de repenser le versement des aides, peut-être à travers une dégressivité de l'allocation.

De l'autre, et cela concerne l'ensemble des chômeurs, il faut revoir l'accompagnement et les aides à la formation.

Cela passe par une meilleure identification des secteurs d'activité en besoin de main d'œuvre, afin d'orienter les aides à la formation vers ces secteurs. Cela peut être fait en relation avec les communes ou intercommunalités qui connaissent les besoins locaux et sont en contact direct avec le tissu économique local. En effet, on constate qu'il existe des emplois non pourvus, mais que souvent les formations proposées ne sont pas orientées vers ces emplois.

Certains domaines demandent un traitement particulier, notamment la Santé, qui connaît des difficultés à attirer et garder des médecins sur certains territoires, ou est victime d'une certaine rigidité administrative empêchant l'embauche en CDI de personnels compétents mais n'ayant pas le bon diplôme (exemple des maisons de retraite dépendantes des règles d'embauche de l'ARS interdisant d'embaucher en CDI autre chose que des aides-soignants).

Il apparaît donc que le système d'aide au retour à l'emploi est en grande partie à revoir.

Une autre piste a été évoquée concernant l'aide à l'emploi : la fiscalité des petites et moyennes entreprises. Des entrepreneurs indiquent ainsi ne pas vouloir embaucher de personnel en raison du coût trop important que cela engendre : la rémunération est jugée largement supportable seule, mais les charges à payer rendent souvent le coût de l'embauche trop élevé ; cela représente une augmentation de près du double du total à déboursier, toutes charges comprises. Un allègement fiscal à destination des PME semble donc être une piste intéressante en faveur de l'emploi.

Concernant les retraités, il apparaît une désapprobation générale concernant la récente réforme de la CSG, qui est montrée comme une cause importante de la baisse de leur pouvoir d'achat. Le repoussement de l'âge de la retraite a aussi été évoqué : l'âge de départ à la retraite doit être conditionné à la pénibilité du travail.

De façon générale, les acquis sociaux doivent être préservés et une forme de justice fiscale doit être mise en place.

Cela passe par plusieurs pistes : la régulation financière, en particulier un encadrement des revenus des actionnaires, poursuite de la lutte contre l'évasion fiscale, non seulement des particuliers mais aussi des entreprises, réduction des niches fiscales...

Ces mesures doivent néanmoins être pensées de façon à éviter la fuite des talents et des entreprises sur le territoire.

Une refonte de la fiscalité et des aides sociales est ainsi à envisager.

A également été évoquée l'opportunité de mettre en œuvre le revenu universel.

Un autre chantier est aussi à envisager : celui de l'organisation du territoire et de la politique.

D'un point de vue budgétaire, l'orientation des questionnaires du Grand Débat est critiquée : il ne s'agit pas de désigner un « coupable » parmi les différentes administrations et collectivités, mais d'opérer des regroupements et répartitions de compétences plus efficaces, plus optimales, de façon à réduire le poids financier.

L'exemple des politiques locales de transport a été pris comme exemple, avec la possibilité de regrouper l'essentiel sur un seul échelon territorial (la Région ? les intercommunalités ?).

La réduction du nombre de sénateurs ou de députés, par exemple à un par département, a été évoqué, afin de réduire le nombre de circonscriptions.

Il apparaît également une volonté de transparence des politiques publiques : est demandée la possibilité d'évaluer les politiques publiques, par exemple à travers l'intensification de la communication sur les dépenses publiques à chaque niveau, afin d'exercer un meilleur contrôle de la part des citoyens.

Enfin, a été développé le souhait d'ajouter une dimension européenne à la thématique du pouvoir d'achat. Afin d'éviter une concurrence trop forte entre États, est exprimée une volonté d'harmonisation sociale et économique. En parallèle, il s'agit de se protéger de la concurrence extérieure, en particulier des pays d'Asie, afin de préserver les emplois en Europe et de rééquilibrer la balance commerciale. La question des travailleurs détachés a aussi été évoquée.

Ainsi, concernant le budget de l'État, plusieurs pistes ont été évoquées.

Côté dépenses, nous avons : accroître ou optimiser les budgets alloués à l'éducation, la formation et la recherche, investir dans la lutte contre le chômage en revoyant le système actuel, réduire la fiscalité pour les PME, et la pression fiscale pour les personnes fragiles, en particulier les retraités modestes.

Côté recettes : la lutte contre l'évasion fiscale, la réduction du train de vie de l'État passant par une optimisation de certains services et une réduction du nombre d'emplois ou d'élus cohérente avec cette mesure.

D'autres mesures subsidiaires ont été abordées : un meilleur contrôle démocratique de l'action publique passant au moins par une meilleure communication, et donner une dimension européenne à la question de la lutte contre le chômage et la fuite des capitaux et des talents.

\*\*\*\*\*

**L**a question du pouvoir d'achat et plus globalement de la fiscalité et des dépenses publiques n'est pas binaire. Elle est complexe et doit être abordée de façon transversale, de manière pragmatique et non de manière dogmatique avec en filigrane la notion de justice fiscale qui doit prédominer dans toutes les décisions qui seront prises par nos gouvernants.

Fin du débat : 21h15.

Fait à Lescar le 25 février 2019.

Rapporteur : Rémi GARCIA.